

AGIR

HIVER 2011 - N° 8

Info

Rien ne va plus

Le mot d'AGIR pour Morigny-Champigny

L'information nous étant parvenue trop tard, nous n'avons pu vous en faire part dans notre éditorial de Septembre dernier. Il s'avère que depuis trois mois déjà, notre municipalité "prend l'eau" sérieusement.

Radeau de La Méduse ou Titanic ? Nous serons bientôt fixés.

En effet, une vague de démissions d'élus majoritaires est intervenue presque en catimini, le bulletin officiel de décembre minimisant évidemment les faits.

D'après Madame le Maire, malgré un travail de qualité, ses conseillers démissionnaires ont choisi de ne pas poursuivre le chemin tracé. On peut se poser la question : **POURQUOI ?**

Un chemin tracé, oui mais par qui ? Par les têtes pensantes de cette liste au-dessus de tout soupçon, qui ne se soucient guère de l'avis de leurs troupes, d'où l'hémorragie constatée en automne. Des élus(es) pas toujours en phase avec les décisions et la manière de faire de la haute administration municipale.

Au cours de la dernière campagne électorale, ils proclamaient pourtant haut et fort :

"Nous ne sommes pas une fusion de circonstance... Morigny vaut mieux que cela"
... des méthodes bien regrettables

Le pouvoir leur a sérieusement émoussé la mémoire !

"ENSEMBLE" ils devaient tout changer, sauf que changer ne signifie pas toujours améliorer... Hausse phénoménale des impôts, gestion absurde du ramassage des ordures ménagères, attitude méprisante vis à vis du personnel communal...

C'est vrai, il y a eu du changement ! Mais nous doutons fortement que ce soit dans le bon sens...
Que réserveront les prochains épisodes ... ?

AGIR pour Morigny-Champigny

Une ACTION CARITATIVE des "GOURMANDINES"

En 2010 c'est l'action de **MAISON DE SAGESSE** auprès des victimes du séisme en Haïti qui a bénéficié de la générosité des visiteurs et du soutien des exposants des GOURMANDINES.



C'est lors de l'assemblée générale d'**AGIR** que le président Michel LECLERC a remis un chèque à Mme Malak MOULINE, trésorière de **MAISON DE SAGESSE**. Les adhérents s'étaient rassemblés autour de la traditionnelle "Galette" à l'hostellerie de Villemartin et pour cette 3^{ème} édition, de nombreux sympathisants nous avaient rejoints. Au train où vont les choses, il faudra bientôt pousser les murs pour les années à venir !

Lorsqu'il y a deux ans, **AGIR** a mis sur pied les GOURMANDINES, c'était dans l'espoir de réunir des fonds au profit de diverses associations caritatives : **OBJECTIF ATTEINT**

AGIR Vous informe que son bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site : www.morignychampigny-info.fr

La Taxe de la Honte Ecologique !

La taxe incitative pour les déchets ménagers fait couler beaucoup d'encre, mais où sont les actions concrètes de notre Municipalité pour contrer ce plan diabolique ? Après avoir soutenu la réduction du nombre de passage des collectes à un seul ramassage puis la suppression de la collecte du verre, nos représentants de la majorité ont défendu contre vents et marées la taxe incitative et ses bienfaits. Poudre aux yeux ou crédulité de débutants ?

Pour se racheter, Madame Le Maire a fait volte face début décembre 2010 en diffusant les tarifs officiels de la taxe incitative et en annonçant que les représentants Morignacais avaient voté contre. Il était temps !

Les orientations du Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes (SEDRE) auraient pu être infléchies en prenant en compte l'avis de la population. Où sont les promesses électorales sur l'écoute et la concertation ?

Comment peut-on accepter un tel écart entre le prévisionnel annoncé en réunion publique du 9 avril 2010 et les tarifs officiels proposés par le SEDRE ?

Exemple : pour un bac de 180 litres et pour 27 passages : 297 € (grille tarifaire du bulletin municipal de décembre), alors que le montant annoncé pour ce même volume était de 122 € en avril. Globalement, les tarifs ont été multipliés de 2 à 4 en six mois ! Ils n'ont rien à voir avec une incitation citoyenne pour développer le traitement des déchets.

Nous sommes en présence d'une augmentation masquée.

Dès juin, nous avons annoncé la supercherie :

"Le bilan économique est impossible Ceci présage de mauvaises surprises, car le budget annuel du SEDRE devra s'équilibrer. Des augmentations sont donc en perspective"

Que faire maintenant ? Etre volontariste et contrer ces propositions comme d'autres communes le font :

⇒ A minima, demander la prolongation de la période d'essais jusqu'à fin 2011 pour quantifier l'évolution des taxes pour chaque foyer Morignacais. On nous avait promis une simulation fin 2010... Début janvier 2011 nous n'avons toujours rien reçu !

⇒ Refuser le système proposé par le SEDRE qui coûtera plus cher (frais d'investissement, de maintenance, coût de la prestation de facturation...) Une telle "usine à gaz" n'est nullement nécessaire pour avoir une démarche écologique en développant le tri sélectif, les Morignacais l'ont déjà démontré depuis de nombreuses années.

En conclusion, ce dossier est honteux, comment nos élus ont pu être aussi crédules devant cette arnaque ?

Une fois encore, les intérêts économiques ont été plus forts que les intérêts écologiques. Course aux subventions (812 000 € de l'ADEME et de la Région) qui sont par ailleurs nos impôts ! Nous devons revenir à des valeurs saines en ayant une démarche individuelle ECOlogique et ECONomique dans nos gestes et comportements quotidiens.

Enfin, demandons à Madame Le Maire de trouver une alternative à cette prise d'otage.

MORIGNY ET SA BALAYEUSE

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse dernier cri, symbole s'il en est, des villes d'envergure.

Début 2010, le conseil s'est prononcé pour cet ACHAT... sauf **AGIR**. Soyez certains que comme tous les MORIGNACOIS(es) nous sommes soucieux de la propreté de notre commune, mais nous pensons qu'il aurait été plus judicieux de la louer "en full service". La location nous aurait permis de disposer d'un contrôle budgétaire total : tous les coûts variables du véhicule auraient été convertis en frais budgétisés à l'avance.

Le prix de revient complet ayant ainsi été maîtrisé.

Avec des mensualités fixes comprenant : ⇒ Entretien complet ⇒ Dépannage ⇒ Changement des brosses et des pneumatiques ⇒ Mise à disposition d'une balayeuse similaire en cas d'immobilisation prolongée ⇒ Gestion des visites obligatoires ⇒ Assurance ⇒ Règlement des taxes et impôts ⇒ Formation du personnel à la conduite...

Tous ces services auraient été intégrés dans le coût d'une location sans souci de gestion opérationnelle.

De plus, dans sa communication, la communauté de communes annonce comme il se doit, de mutualiser les moyens afin de permettre à une ville de profiter du soutien de toutes les autres, en particulier concernant le nettoyage de la voirie au travers de l'achat d'une balayeuse intercommunale...

Alors comprenez qui pourra !?



La Folie des Grands

Le 15 décembre, le Parlement adoptait définitivement le projet de loi de finances pour 2011, dans le même temps les collectivités locales préparaient leur budget, prenant en compte la nouvelle Contribution Economique Territoriale (ex Taxe Professionnelle). Et que prévoit ce texte ? :

Le gel des dotations pour une durée de quatre ans ! Alors même que le développement des investissements demeure une ambition prioritaire des communes ! D'où une très grande incertitude quant aux revenus et recettes à venir afin de boucler les budgets. Et ... **Qu'en est-il à MORIGNY ?**

La totalité des investissements de la municipalité étant, comme dans toutes les communes, bâtie sur l'emprunt et les subventions, on peut estimer que la majorité s'est donnée dès le début de son mandat de confortables marges de manœuvre, avec les augmentations d'impôts que nous avons subies en 2008 et 2009. Et pourtant comme l'a annoncé le premier magistrat de la commune à l'occasion de la cérémonie des vœux :

"Désormais la recherche de subventions est activement menée par la ville pour en permettre son aménagement"

En effet, rien que pour la nouvelle école, le parvis de l'église, la mise aux normes d'accessibilité de la Mairie, on nous annonce le tout, pour la modique somme de **3.850.000 €uros**. Et on ne chargera pas la barque en rajoutant le financement d'une nouvelle salle des fêtes !

Alors que les medias annoncent continuellement qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses (vos impôts), les recettes escomptées seront-elles en concordance avec ces futurs projets ?

Trois millions huit cent cinquante mille euros, pour laquelle notre "Ministre local des finances" argumente, à qui veut bien l'entendre, que la commune peut compter sur des aides à hauteur de 50% des engagements... waouhhh !

Y en aura-t-il suffisamment dans les coffres du Conseil Général et de toutes les autres institutions à la porte desquelles nos édiles majoritaires vont frapper ? Là est toute la question...

Alors Morignacois(es), dans le cas où ces subventions tant attendues ne seraient pas au rendez-vous, pensez-vous que les projets seront gelés en attendant des jours meilleurs ou que l'on prendra l'argent dans vos poches... grâce à une nouvelle augmentation de vos impôts locaux ?

On oublie trop souvent que l'argent le plus facile à économiser... est celui qu'on ne dépense pas !

VIVE LES GOURMANDINES 2011 ⇨ 4-5-6 NOVEMBRE

L'édition 2010 des GOURMANDINES a tenu toutes ses promesses.

Si le soleil n'était pas au rendez-vous, la bonne humeur et la convivialité était bien présente dans les allées de ce deuxième salon des produits du terroir. Une représentation unique de produits de qualité qui mettent l'eau à la bouche et qui remplissent nos paniers pour le délice de nos papilles... Et dire que certain moraliste considère cela comme un vilain défaut !

Pour cette 2^{ème} édition, la foule encore curieuse se dirigeait vers la salle des fêtes pour déguster tout simplement... mais la passion des bonnes choses reprenait vite le dessus et il fallait voir le nombre de cabas bien ventrus qui passaient les portes en retour !

Parlons aussi de l'ambiance qui régnait en cuisine où Bernard et



Jo ont fait preuve de beaucoup de savoir-faire, proposant à la brasserie, les plats traditionnels de nos provinces tout au long du week-end...

Bravo aussi aux nombreux participants, qui pour quelques Euros ont pu emporter... un panier garni rempli par les représentants des stands présents... et un robot électrique offert par un supporter d'**AGIR**.

De toutes les passions, la seule vraiment respectable me paraît être la gourmandise.

[Guy de Maupassant]



Des trottoirs P.A.V.E de mauvaises intentions :



Certains panneaux d'affichage municipal ont perdu de la hauteur ! En particulier, ceux situés devant la Maison de l'Enfance ... Ainsi, les angles inférieurs extrêmement coupants et dangereux se trouvent sans protection aucune à hauteur des yeux des enfants.

Et pourtant le **Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces public** élaboré à l'initiative du maire lors du conseil du 5 novembre préconise et prévoit une multitude d'action sur la commune afin de permettre à tous de circuler sur, les trottoirs sans aucun "problème" et en particulier éliminer les situations de handicap pour se déplacer et se sentir en sécurité / hauteur sous panneaux ... etc...

Comment peut-on établir des "règles" et commencer par ne pas les appliquer... Nous avons déjà signalé que la pose de ces panneaux était illégale !



Avis de recherche : Le papier jaune doit manquer dans les bonnes papeteries car voici très longtemps qu'*Autrement Dit* n'a plus été vu dans nos boîtes aux lettres. Mesures d'économie ou plus rien à critiquer ?



Une première à Morigny :

Le personnel communal vient de créer une cellule syndicale ? Le rôle d'un syndicat étant de défendre leurs intérêts, aurait-il peur de quelques repréailles ? D'après certaines indiscretions, "on" aurait tendance à s'entendre dire : c'est comme ça et pas autrement ! Le nom des "récalcitrants" serait souligné à l'encre rouge... Un monde de "paravent" où les élus souvent décisionnaires délèguent à tout va pour ne pas avoir à dire les choses en face. Mais où est donc passé le dialogue prôné par **ENSEMBLE** ? Dans tous les cas, c'est du jamais vu dans la ville.



Sécurité... et de 2 ! :

Il serait temps de se soumettre aux textes en joignant l'acte aux grands discours. Un arrêté du 20 mai 1963 précise que les **extincteurs** doivent être vérifiés une fois par an. On admet toute fois que la maintenance de ceux-ci peut se faire dans les 2 mois qui suivent la date de l'année précédente... Mais pour les extincteurs des bâtiments communaux, la dernière **vérification** date de **juillet 2009** ! Juste un dépassement de quelques 18 mois, là "on est plus dans les clous". Les beaux discours, c'est bien... un peu de pragmatisme avant l'irréparable c'est mieux !



Souvenons-nous du monoxyde de carbone...



Piscine dans la Grande Rue :

Depuis les travaux grand Rue, au moindre orage, la route se couvre d'eau. Les riverains nous ont fait remarquer que les voitures

éclaboussaient généreusement leurs fenêtres, sans parler des malheureux piétons qui circulent sur les trottoirs. D'après les services départementaux, il y a effectivement un problème... les avaloirs sont moins grands que par le passé, mais... **C'est du ressort de la mairie.**

Des COMMISSIONS... POURQUOI FAIRE ?

Suite aux démissions et au remaniement "ministériel" de novembre 2010, de nouvelles commissions ont été créées, issues de la fusion des précédentes. Un seul mot d'ordre : "Pas de vague, resserrons les rangs"

Mais pourquoi faire, puisque le système mis en place par eux-mêmes depuis mars 2008, était le meilleur jamais vu depuis des lustres !

Commission animation, sports et vie associative: ne parlons même pas de la préparation des festivités... Les manifestations doivent être inexistantes ! A moins que ce rôle soit confié à un groupe de TRAVAIL, œuvrant en catimini à l'ombre des regards. Quant à la vie associative, tout va bien, ou alors encore une fois tout se passe très, très discrètement... On ne sait jamais, que des oreilles malveillantes rodent aux alentours ! Bonjour la transparence ! Cette commission se réunit une seule fois par an pour l'attribution des subventions, vous nous direz c'est mieux que rien !

Bon courage au nouvel adjoint nommé dernièrement : David HOET... ses soirées devraient être bien remplies !

Commission communication : Alors là ! elle n'existerait pas ce serait pareil, rien depuis 20 mois... il doit s'en murmurer des choses en coulisse !